



Le Castellàs

Journal Municipal

Janvier 2021

Numéro 13

Bonne
et
heureuse année!

Commune de Sainte-Anastasie



*Votre distributeur de gaz
vous souhaite une bonne et heureuse année*



DISTRIGAZ30

Votre distributeur de gaz à domicile

***Bouteilles
livrées***

**BUTANE
PROPANE
CARBURATION**

13Kg
Butane
Propane



35Kg
Butane
Propane



***Livraison gratuite
à Sainte-Anastasie***

Moyens de paiement : Chèque / Espèces

☎ 06 22 31 57 99

☎ 04 66 57 98 03

www.dstrigaz30.com



INFORMATIONS PRATIQUES



La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des annonceurs.

Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Alain FABRE / Jean-Marc HIBSCHELE

Tél. 06 10 27 87 82 / 06 76 75 01 98

alain.fabre@sainte-anastasie.fr

jean-marc.hibscheler@sainte-anastasie.fr

Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le site municipal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : mairie@sainte-anastasie.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !!!

Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Vous pouvez donner votre avis sur ce journal, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques et ce, que vous soyez association ou particulier.

N'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante : mairie@sainte-anastasie.fr

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR

Conception : Equipe municipale

Maquette : Com'Equinoxe / Tél. 06 12 78 12 38

Photos : Alain FOURES

Régie publicitaire :

Laurence DURAND - Secrétaire Générale

Impression : JF IMPRESSION

296, rue Patrice Lumumba - 34072 Montpellier

Tirage : 1000 exemplaires / Dépôt légal à parution

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville - Russan

30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28

Mail : mairie@sainte-anastasie.fr

Site officiel de la commune :

www.sainte-anastasie.fr

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi

Urbanisme : 04 30 06 52 04

Accueil mercredi après-midi et vendredi matin

Comptabilité : 04 30 06 52 03

Accueil le matin du lundi au jeudi

Location de salles : 04 30 06 52 03

Accueil le matin du lundi au jeudi

Agence postale : 04 66 03 85 34

Accueil tous les matins de 09h00 à 12h00

Cantine scolaire : 06 87 73 81 84

Inscriptions scolaires : accueil le matin du lundi au jeudi,

Livraison repas à domicile : 06 29 38 91 52, Saveur service

Bibliothèque : au foyer communal, mardi après-midi de 14h00 à 16h00, vendredi matin 10h00 à 11h45 et pour les enfants le 2^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 16h00



SOMMAIRE

Informations pratiques p 1

Vie Locale p 4

Vie Culturelle et Associative p 29

Informations générales p 42

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement



DPE offert
sur mandat
exclusif !

TRANSACTION – ESTIMATION
Recherche sur mesure...
Sur rendez-vous 7j/7

Votre interlocutrice : Patricia LEYRAL
Tél. 06 20 85 71 06



www.immobilieruzege.com
contact@cherche-midi-immobilier.fr
30190 RUSSAN SAINTE-ANASTASIE

Esthétique By Valérie
Nails Effect



Prothésiste onguulaire et
Esthéticienne

Sainte Anastasie

06.82.27.79.21

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements
V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Egalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr



therma*cold*
solutions thermodynamiques

Installation, entretien et dépannage
de tous systèmes thermodynamiques

Votre spécialiste :

- Pompe à chaleur
- Climatisation réversible
- Plomberie sanitaire
- Ventilation

97, chemin départemental 418 • Hameau de Russan • 30190 Ste Anastasie
thermacold@gmail.com • 06 72 79 49 13 • 04 66 37 87 16



Chères Anastasiennes, Chers Anastasiens,

Le fonctionnement de notre commune n'a inévitablement pas échappé aux répercussions multiples et quotidiennes dues au COVID 19. Une mise en place post confinement de la nouvelle équipe municipale, une activité économique et des sociétés totalement perturbées, voire paralysées, face aux nouvelles mesures sanitaires ou une vie sociale, festive et culturelle compromise, autant de raisons qui ont amené vos élus à surseoir, avec regret, à la parution du numéro de juillet de votre journal municipal.

Si les plus pessimistes ne retiendront que les points négatifs de l'année 2020, personnellement je me dois de rappeler l'implication des personnels administratifs et techniques comme celle des équipes enseignantes attachées à maintenir le service aux administrés comme aux familles. Gardons en mémoire une solidarité de voisinage, des bénévoles capables de se fédérer autour de la fabrication de masques ou des commerçants et ambulants assurant un approvisionnement de proximité durant ces deux mois de confinement. Autant de notes positives face à une situation de crise aussi soudaine que stressante à laquelle nous avons dû nous adapter.

Malgré des réglementations administratives et sanitaires restrictives et en perpétuels changements ou les difficultés rencontrées par les entreprises devant travailler tout en respectant des protocoles contraignants, divers projets ou chantiers ont été malgré tout entrepris, poursuivis ou menés à terme durant l'année.

Après plusieurs périodes d'interruption, les travaux de rénovation de l'Avenue du 19 Mars 1962 ont pu être achevés, de même que la rénovation du réseau d'eau potable entre les hameaux de Campagnac et de la Bégude.

Tout comme la fibre pour le particulier, plusieurs phases nécessaires à la numérisation des classes de notre école ont été réalisées.

Durant le deuxième semestre, les aménagements tant attendus de la rue de l'Hôtel de Ville ont même été entrepris en collaboration avec les services de Nîmes-Métropole et s'achèveront d'ici quelques semaines.

Malgré les difficultés à réunir les différents interlocuteurs et en vue d'une concrétisation future des chantiers structurants, les études ou les différents travaux de préparation liés aux diverses compétences se poursuivent.

Notre collectivité a également été sollicitée par l'opérateur Orange qui souhaite renforcer son réseau de téléphonie par l'implantation d'une nouvelle antenne. Ce projet étant sujet à polémique, il était important que vous puissiez donner votre avis. Je souhaite que vous soyez très nombreux à répondre à l'enquête anonyme mise en place par les élus de la Commission Environnement afin que, quelque soit le choix majoritairement exprimé, il puisse être représentatif du souhait de la population de Sainte-Anastasie.

Cette période compliquée n'a pas compromis l'installation définitive de nos services techniques dans leur nouvel atelier tout comme sa mise aux normes ou l'achat de matériel et la réalisation, autour des écoles, de la première tranche des Obligations Légales de Débroussaillage imposées par les services de l'État.

Toutefois, nous ne pouvons que regretter que la situation sanitaire n'ait pu permettre l'organisation de la fête votive, le spectacle de Noël pour les enfants ou les divers événements organisés habituellement par nos associations. Toujours pour la même raison, les élus comme les membres du CCAS ont pris avec regret la décision de ne pas organiser la soirée de vœux à la population et le repas des aînés.

Côté fiscalité communale, cette nouvelle année devrait ressembler à la précédente. Même si nous ne pouvons que constater une baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit tout comme l'augmentation des charges qui pèsent de plus en plus sur les petites communes, le levier fiscal ne sera pas utilisé comme solution de facilité.

Pour la quatrième année consécutive, je souhaite proposer au vote du Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition. La Taxe sur le Foncier Non Bâti, dont un taux élevé est toujours pénalisant pour le monde agricole, devrait être maintenue à la baisse. Décisions qui imposent nécessairement des choix et le maintien d'une rigueur budgétaire quotidienne. Avant de clore cet éditorial, je tenais, d'une part à témoigner ma gratitude aux élus, qui pour diverses raisons personnelles ont décidé de ne pas se représenter mais qui ont respecté leurs engagements en siégeant jusqu'à la fin de leur mandat.

D'autre part, à vous remercier à nouveau pour la marque de confiance que vous avez majoritairement exprimée à la nouvelle équipe municipale en Mars dernier.

Vous adresser des vœux de bonheur et de santé n'aura jamais été autant de circonstance.

Au nom des élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2021.



Gilles TIXADOR
Maire de Sainte-Anastasie

Gilles Tixador



LES ÉLUS DE LA MAJORITE MUNICIPALE



Gilles TIXADOR,
Maire de Sainte-Anastasie
Membre du bureau communautaire de Nîmes métropole
et délégué environnement, sites et paysages



Blandine PANAFIEU,
Adjointe – Enfance, jeunesse, famille,
agriculture, eaux, environnement



Régine HURLIN,
Adjointe – Patrimoine, tourisme,
gestion des risques, vie associative



Laurent CHABAUD,
Adjoint – Agriculture, eaux,
environnement



Alain FABRE,
Adjoint – Finances, communication,
mobilité, transport



Jean-Marc HIBSCHELE
Adjoint – Travaux, voirie, bâtiments,
communication, mobilité, transport



Danièle POULLET,
Conseillère municipale
Gestion du courrier, affaires sociales



Josiane FOURES,
Conseillère municipale
Assurances, gestion des associations



Marie-Gil SCHMITT,
Conseillère municipale
Patrimoine, tourisme, gestion des risques



Jessica DECORO,
Conseillère municipale
Enfance, jeunesse, famille, associations



Sophie GIBOULET,
Conseillère municipale
Environnement, enfance, jeunesse, famille



Sybille BÄCKER,
Conseillère municipale
Patrimoine, tourisme, gestion des risques



James NEVEU,
Conseiller municipal
Travaux, voirie, sécurité bâtiments municipaux



Alain BECHARD,
Conseiller municipal
Travaux, voirie, bâtiments



Daniel COULON,
Conseiller municipal
Agriculture, travaux, voirie, bâtiments



Dimitri AUBIN,
Conseiller municipal
Travaux, voirie, bâtiments

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Jacky REBUFFAT,
Conseiller municipal



Nadia MENALDO,
Conseillère municipale
Environnement, agriculture, enfance, patrimoine



Jonathan ALTIER,
Conseiller municipal
Environnement, agriculture, travaux
associations, finances



Personnel municipal

En cette année particulière, petit remerciement spécifique aux employé(e)s qui ont assuré leurs missions, parfois dans des conditions compliquées, mais avec beaucoup d'engagement et de savoir-faire.

Départ à la retraite de Marlène KEMMEL



C'est à la faveur du départ en retraite de Monsieur Jean-Pierre RIGAUD, que **Marlène KEMMEL** a été recrutée à la mairie le 02 janvier 1980 pour y assurer les fonctions de secrétaire à temps non complet. La population et les missions dévolues étant en constante augmentation, elle a rapidement été nommée à temps complet.

Quelques 40 ans de services à la mairie et 2 enfants plus tard, Marlène KEMMEL a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juin dernier. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite auprès de ses enfants et petits-enfants.

Arrivée à l'agence postale d'Angélique VECSENYES



En septembre 2016 la municipalité avait accepté d'ouvrir une Agence Postale Communale afin de pallier à la fermeture du bureau de poste par la Direction régionale de La Poste. Devant les difficultés financières de la commune, certains employés municipaux avaient successivement assuré la tenue de l'APC. Depuis le 1^{er} septembre dernier, **Angélique VECSENYES** est venue renforcer l'équipe administrative dans le cadre d'un contrat de projet ; elle tient l'agence postale tous les matins de 9h00 à 12h00, avec beaucoup de rigueur et de compétence. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein des effectifs municipaux.



Mariage de Thierry PLAGNE

Le 26 Septembre 2020, après plusieurs années de vie commune, notre garde champêtre **Thierry PLAGNE** a épousé Madame **Lesa LIAKU**. La cérémonie célébrée par le Maire Gilles TIXADOR s'est déroulée à la mairie de Sainte-Anastasie. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour décembre 2021)

Sandrine ISAIA	04.66.63.14.68	Corinne RIUS	06.95.87.85.32
Vanessa PLATON	04.66.20.53.74 / 06.09.17.30.21	Christelle RAVENT	04.66.63.03.33 / 06.59.95.68.59



NAISSANCES

GALLIGANI Joris le 10 décembre 2019 à Nîmes
 GALLIGANI Julia le 19 décembre 2019 à Nîmes
 BRESSON Aaron le 27 février à Nîmes
 FERRER Gabriel le 9 avril à Nîmes
 MORGANT Malia le 1^{er} mai à Alès
 CODOGNAN Jules le 4 juin à Nîmes
 BEY Eva le 29 juin à Nîmes
 PIGOURIER Héloïse le 4 juillet à Nîmes
 WEBERT Déborah le 9 juillet à Nîmes
 DOUMA Nahia le 1^{er} août à Nîmes
 DOMINEAU Alaric le 13 août à Nîmes
 DARNEAUX MARTINS Evann le 19 août à Nîmes



MARIAGES

GALLARD Florian et VOSAHLO Anna le 28 février
 LÉCRIVAIN Yannick et PERRIN Sabine le 8 août
 KOCH Patrick et ROSEMAIN Carole le 5 septembre
 PLAGNE Thierry et KIAKU Lesa le 26 septembre



DÉCÈS

SALVETTI Baptiste le 5 janvier à Nîmes
 PICARD Norbert le 16 janvier à Beauvoisin
 PLATON Abel le 17 janvier à Sainte-Anastasie
 ODORICO Didier le 27 janvier à Sainte-Anastasie
 MOINET Solange, née PICARD, le 29 janvier à Nîmes
 SENTENAC André le 30 janvier à Nîmes
 PERNET Patrice le 26 mars à Sainte-Anastasie
 VERRIEZ Quentin le 28 mars à Saint-Nicolas-de-Véroce
 SIEUDAT Denise, née LENAIN, le 25 avril à Nîmes
 LLINARES Anne, née CUARTERO, le 30 avril à Uzès
 ALTIER Anna, née GIANNONI, le 26 juin à Ste-Anastasie
 POINCIGNON Joëlle, née COHADE, le 02 juillet à Ste-Anastasie
 BOMPARD Julien le 20 juillet à Nîmes
 PICARD Jacqueline, née LAUTIER, le 1^{er} août à Sainte-Anastasie
 GINER Lucienne, née MARC, le 5 octobre à Ste-Anastasie
 REBOUL Odile, née ANDRIEU, le 5 octobre à Nîmes



➡ Nous avons la parole !

Comme le prévoit le règlement intérieur du conseil municipal, nous avons maintenant la possibilité de nous exprimer dans le bulletin municipal. Donc nous utiliserons cette possibilité.

Les résultats obtenus lors des dernières élections municipales nous ont permis de constituer un groupe d'opposition de 3 conseillers(e)s municipaux.

Dès le début du mandat nous avons souhaité nous positionner dans une opposition constructive. Cependant il n'est pas question pour nous de renier nos convictions, qui sont dans la droite ligne des thèmes que nous avons abordés durant la campagne municipale. A ce titre nous resterons très vigilants durant ce mandat.

Par ailleurs nous appelons de nos vœux que dans les mois et les années à venir, vous ayez l'opportunité vous aussi de vous positionner sur des sujets très importants qui engageront la commune pour l'avenir.

En conclusion : le 15 Mars dernier vous nous avez donné le droit de prendre officiellement la parole à l'occasion des conseils municipaux et autres commissions municipales. Cette parole nous nous engageons à la porter haut et fort chaque fois que nécessaire, à bientôt.

Jacky REBUFFAT, Nadia MENALDO, Jonathan ALTIER.

Sainte-Anastasie s'illumine pour les fêtes

C'est dans une bonne humeur matinale et après le traditionnel café – fougasse, qu'élus et bénévoles ont procédé à la pose des illuminations de Noël dans nos villages. Nos joyeux compères ont sillonné les rues au volant de la nacelle, s'arrêtant à chaque point d'éclairage public pouvant recevoir ces illuminations. Cette fois la tournée a été plus longue que d'habitude car une douzaine de nouveaux points d'implantation ont été équipés pendant l'année.

Encore merci aux élus et bénévoles qui prennent sur leur temps pour illuminer Sainte-Anastasie et amener un peu de gaieté dans le cœur des habitants de nos villages



Décès de la doyenne

Madame Jacqueline PICARD est née le 30 juillet 1921 au moulin de Fantaisie à Sainte-Anastasie. Elle y vécut jusqu'à son mariage avec Henri PICARD.

Après son mariage, elle habita à Aubarne, village qu'elle aimait beaucoup.

Jacqueline consacra toute sa vie à sa famille mais aussi aux rudes labeurs du travail des champs.

Jacqueline donna naissance à quatre enfants.

Elle adorait et chérissait ses enfants, ses petits-enfants et arrières petits-enfants, ils étaient pour elle les rayons de soleil de son existence.

Jacqueline n'oubliait jamais son petit frère Jean avec qui elle partageait beaucoup d'affinités et de complicités.



Jacqueline et son frère Jean

Elle nous a quittés silencieusement le 1^{er} août 2020.

Jacqueline était la doyenne de Sainte-Anastasie, c'est son frère Jean qui lui succède.



LA FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants
(Algérie – Tunisie – Maroc – Comité de Sainte-Anastasie 30190)

Présents aux cérémonies du souvenir, nous organisons bénévolement, tout au long de l'année, des événements festifs (loto en décembre, bal en mars, sorties en car, repas champêtre en juin...), mais cette année à cause de la COVID-19, nous avons été obligés d'annuler toutes nos cérémonies et rencontres.

Seule la cérémonie du 8 mai a pu se dérouler, étaient présents le maire, ses adjoints, un porte-drapeau et notre vice-président Paul BARON.

L'année 2020 est à oublier, nous espérons que la prochaine sera meilleure et que nous pourrons de nouveau nous réunir.

Georges MOULIN
Président FNACA Sainte-Anastasie
Tél. 04 66 60 12 54



GARAGE PARANT

Père et Fils
depuis 25 ans

**MÉCANIQUE
CARROSSERIE
TOUTES
MARQUES**

Tél.: 04 66 81 69 01
Fax.: 04 66 81 68 94

NISSAN

**DÉPANNAGE
24H/24H**

Port.: 06 12 05 01 31

RUE DE L'ÉGALITÉ - 30190 MOUSSAC

Remerciements aux couturières/couturiers bénévoles



A l'approche de la fin du confinement, devant la pénurie de masques et dans l'attente de la livraison par Nîmes métropole de masques « grand public », la mairie a diffusé un appel aux bonnes volontés sur le site de la mairie, sur les panneaux d'affichage et par Facebook pour la confection de masques en tissus afin d'équiper le maximum d'habitants du village pour le 11 mai 2020.

Le 13 avril 2020, un mail est diffusé à toutes les associations et sur le site de la commune. Ce mail expliquait le but de l'opération, faisait appel aux couturières volontaires et demandait aux habitants de faire don du matériel (tissus, fil et élastique) pour la confection des masques.

13 couturières/couturiers ont répondu présent et se sont mis à l'ouvrage en utilisant le fil, l'élastique et les tissus collectés auprès des habitants du village.

La distribution s'est effectuée à partir du 6 mai 2020, par portage à domicile pour les personnes vulnérables et les seniors de plus de 60 ans et en point de retrait à la mairie pour les autres habitants.

En l'espace d'un mois, 1200 masques pour adultes et enfants ont été confectionnés et distribués.

Le vendredi 3 juillet, au foyer Paul Maubon, la municipalité a organisé un apéritif pour remercier ces bénévoles qui ont confectionné des masques réutilisables pour les habitants de la commune. Ils ont reçu chacun une bouteille de rosé de la région.

Merci à Angélique, Josette, Huguette, Marie-Ange, Marine, Maryse, Muriel, Pierrette, Régine, Sybille, Véronique, Alain et Patrick.



➡ Débroussaillage

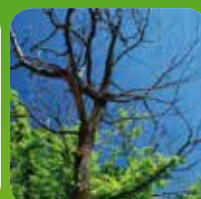
Les 7 opérations indispensables

Sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grand dommage et l'intervention des sapeurs-pompiers peut être alors concentrée sur d'autres secteurs stratégiques pour la lutte active contre l'incendie.

1 - Supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de l'aplomb des murs de façade des maisons, c'est mettre votre habitation à bonne distance de la végétation. Les haies doivent subir le même traitement.



2 - Éliminer les arbres morts ou dépérissants. Un peuplement trop dense avec des arbres trop proches les uns des autres est souvent synonyme de mortalité importante et d'un état sanitaire médiocre.



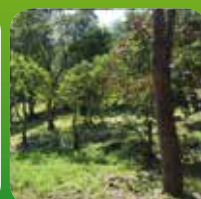
3 - Élaguer les arbres. Supprimer toutes les branches basses (souvent mortes) situées à moins de 3 mètres du sol (2 mètres dans certains départements).



4 - Laisser au moins 3 mètres entre chaque houppier des arbres dans la zone des 50 mètres, c'est limiter les dangers d'un feu de cime très puissant et toujours très destructeur (2 mètres dans certains départements).



5 - Supprimer tous les arbustes sous les arbres à conserver est vivement conseillé. D'une manière générale, arbres et arbustes ne doivent pas occuper plus d'un tiers de la surface à débroussailler.



6 - Ôter la litière sèche (surtout dans les pinèdes) dans un rayon de 10 m autour de la maison.



7 - Supprimer les plantes décoratives très inflammables qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison. Vous devez être particulièrement vigilant sur les végétaux placés près des ouvertures ou des éléments de charpente apparente.



Mise en cause

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

TRAVAUX

L'ANNÉE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Tout au long de l'année, les agents techniques de la commune assurent l'entretien courant des voiries, des chemins, de la mairie et de l'école. Ce n'est qu'une partie de leur travail, ils effectuent aussi des travaux demandant certaines compétences dans des domaines tels que la maçonnerie, la plomberie, la ferronnerie ou encore le carrelage.

Derrière l'église, installation de deux bancs, d'une poubelle et d'une fontaine pour les boulistes et les randonneurs de passage.



Aux cimetières, les portes ont été poncées et repeintes. La croix du cimetière de Russan a été rénovée et remise en place.

A l'école élémentaire, dépose de deux anciens tableaux numériques afin de permettre aux techniciens de Nîmes métropole de poser les tableaux numériques interactifs de nouvelle génération.



A Aubarne, derrière l'église, agrandissement de l'accès, pose d'un grillage pour la sécurisation de la cuve de gaz et des douves, débroussaillage du jardinet et pose de bancs en pierre. Ces travaux ont permis la création d'un endroit agréable où les habitants pourront venir se détendre.

Les agents techniques féminins, pendant le confinement, ont aussi assuré leur part de travail. Elles ont nettoyé les cours de récréation et effectué différents travaux de peinture à l'école élémentaire et à la maternelle.



A la maternelle, afin de se mettre en conformité avec le plan Vigipirate, remplacement d'une fenêtre du dortoir par une porte de sécurité.



Au nouvel atelier municipal, tous les agents techniques ainsi que le maire et le 1^{er} adjoint ont participé à la pose de grilles de protection et au montage des racks de rangement.



A la mairie, pour cause de COVID-19, pose de protections en plexiglas sur les comptoirs de l'accueil et de l'agence postale.

A Vic, démontage de l'arrêt de bus afin de récupérer deux places de parking supplémentaires.

TRACTOPELLE

Durant six années de mandat la nouvelle équipe municipale a souhaité équiper progressivement les agents techniques d'engins et d'outils permettant de réaliser les nombreux travaux d'entretien que nécessite une commune aussi vaste que Sainte-Anastasie.

L'utilité d'un tractopelle n'est plus à démontrer pour une commune rurale. La municipalité a dû se résoudre à vendre l'ancien tractopelle devenu inutilisable vu son âge, sa vétusté et l'impossibilité de pouvoir effectuer les mises aux normes imposées pour une utilisation par des agents d'une collectivité.

Mais comme dit le proverbe : « Tout vient à point à qui sait attendre ». La ténacité et la patience de

Laurent CHABAUD, Adjoint au maire a fini par payer. En réalisant bénévolement des travaux pour la commune, il a permis la réalisation de nombreuses économies pour les finances communales.

Signature du bon de commande en début d'année 2020 et livraison le 21 juillet 2020. Le commercial a tenu à remettre personnellement à Laurent les clés de l'engin.

Cet achat d'un tractopelle neuf a pu se concrétiser grâce d'une part aux économies réalisées par la commune et d'autre part compte tenu des conditions commerciales proposées.



TRAVAUX

RESTAURATION D'UN CALVAIRE D'AUBARNE

Pour les journées du patrimoine, Dimitri AUBIN, Alain BECHARD et Denis PELEGRIN ont décidé de rénover un des calvaires D'AUBARNE.

Après une séance de débroussaillage, la nécessité de changer ou de reprendre certaines parties du calvaire très endommagées s'est imposée.

Dans un premier temps, un brossage du métal de la croix a laissé apparaître des dates et inscriptions anciennes que la joyeuse équipe a comparé avec les nombreux documents relatant l'histoire de Sainte-Anastasia, détenus par Patrice HURLIN, président de l'association ESQUICHO GRAPAOU.

Dans un deuxième temps après la dépose des différentes parties du calvaire, nos trois compères ont entrepris la taille des pierres pour reconstituer le calvaire.

Deux autres rendez-vous ont été nécessaires pour finaliser la rénovation d'un élément du petit patrimoine dont certains ignoraient l'existence.

Pour mener à bien ce projet, la main d'œuvre a été assurée par Laurent CHABAUD, Daniel COULON et Jean-Marc HIBSCHELE, sans oublier la participation de l'entreprise LAITHIER.

A LA CROISÉE DES CHEMINS

*A la croisée des chemins
Ce lierre s'était empressé,
De le recouvrir dans son entièreté
Et tout le monde avait fini par l'oublier*

*A la croisée des chemins
Ce calvaire avait été implanté
Pour que l'on puisse se guider
Et saluer la mémoire de nos aînés*

*A la croisée des chemins
Le temps avait failli l'emporter
Sa colonne avait éclaté
Et sa croix était torturée*

*A la croisée des chemins
Une équipe de conseillers
a voulu redonner
Une restauration méritée*

*A la croisée des chemins
Maintenant il est admiré
Il suffira de le raisonner
Ce lierre apprivoisé*

Un restaurateur de calvaire



PASSAGE RUE DE L'HÔTEL DE VILLE / AVENUE DES SEPT

Pas moins de deux années auront été nécessaires à la direction des transports de notre agglomération pour finaliser l'achat de cette parcelle qui va ainsi pérenniser la desserte du centre de Russan par la ligne 62 Tango mais également par les bus de ramassage scolaire LIO. Outre un intérêt incontestable en matière de transports et des possibilités d'aménagements qui sont d'ores et déjà à l'étude, cette parcelle de terrain va devenir une nouvelle voie publique permettant le passage des divers réseaux secs et humides.

Grâce à l'aboutissement de cette transaction et à la signature de l'acte de propriété le 30 septembre 2020, des premiers travaux entrepris quelques jours plus tard ont permis de poser un tuyau qui va enfin permettre un écoulement des eaux de pluie depuis la Rue de l'Hôtel de Ville vers l'Avenue des Sept. Une mutualisation de moyens entre deux compétences communautaires pour un meilleur fonctionnement communal.

RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Qu'ils résident sur la commune depuis quelques mois ou depuis plus de 50 ans, les habitants se rendant à la mairie, n'ont pu éviter la retenue d'eau qui se forme sur toute la largeur de la rue de l'Hôtel de Ville par temps de pluie.

Depuis des décennies, l'eau a envahi cette partie de chaussée sans qu'aucune solution technique n'ait été trouvée. L'urbanisation et la densification des hauteurs du village ont accentué ce phénomène au point que la rue devienne parfois impraticable.

Depuis deux ans, après plusieurs réunions sur site et l'étude des réseaux, les élus et les techniciens de Nîmes Métropole en charge de l'eau, de l'assainissement et du pluvial ont dû se rendre à l'évidence que le réseau existant à fleur de l'enrobé, était sous dimensionné et présentait une très faible pente d'écoulement.

Les travaux réalisés ont permis la pose d'un tuyau de 300 mm qui collectera les eaux de pluie au moyen de plusieurs grilles disposées le long de cette partie de la rue de l'hôtel de ville. La pose de cette nouvelle canalisation a nécessité la réalisation d'une tranchée dont la profondeur maximale atteint 1,60 m au niveau



du passage rue de l'hôtel de ville / avenue des sept.

Comme lors des divers travaux mutualisés réalisés sur notre commune, un contrôle des différents réseaux a donné lieu au remplacement des tuyaux d'alimentation en eau potable vétustes ou sous dimensionnés. Des fourreaux permettant l'enfouissement des derniers fils ou la remise à niveau de l'éclairage public seront posés avant la réfection des nouveaux enrobés.



LA FIBRE OPTIQUE GECKO À L'ÉCOLE

Les vacances scolaires estivales sont le moment propice pour effectuer des travaux à l'école, cette année n'a pas dérogé à la règle.

La municipalité a profité de cette période pour faire installer la fibre Gecko et renouveler une partie des équipements informatiques de l'école. Cette modernisation de l'installation numérique de l'école représente un investissement prévisionnel d'environ 32 000 euros.

Les travaux, effectués par les équipes de Nîmes Métropole, se sont déroulés en trois phases :

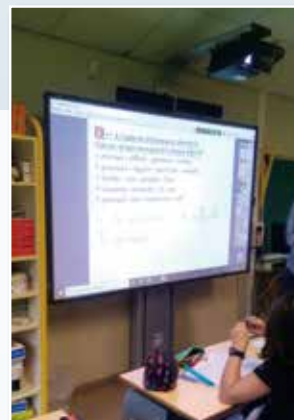
- début juillet, dix jours de travaux pour le câblage de

tous les bâtiments du groupe scolaire,

- fin juillet, installation de deux tableaux numériques de nouvelle génération,

- fin août installation dans chaque classe d'un ordinateur neuf et raccordement de tout le groupe scolaire au réseau informatique de Nîmes Métropole.

Le remplacement de deux vidéoprojecteurs, courant de l'année 2021, viendra achever ce projet.



AVENUE DU 19 MARS 1962



Aux vues du trafic quotidien autour des écoles et de la crèche, il y a plusieurs années la municipalité a choisi de rénover cet axe qui relie Russan à Aubarne. Si la création de cheminements visant à sécuriser les piétons était une priorité, d'autres points tels que le stationnement, la signalisation verticale et horizontale

ou l'écoulement des eaux de ruissellement ont été également traités à l'occasion de ces travaux.

Suite à la suppression des P.O.S à l'occasion de la mise en place de la loi ALUR, ce sont 10 nouvelles parcelles bordant cette avenue qui sont aujourd'hui constructibles sous certaines conditions.

Afin de ne pas voir la nouvelle voirie dégradée au fil des viabilisations (4 tranchées par parcelle...) durant plus d'une année, la mairie a orienté les pétitionnaires et sollicité les divers services afin de faciliter la prise en charge des dossiers. Ainsi, toutes les parcelles sont, soit viabilisées après l'obtention d'un permis de construire, soit déjà pourvues de fourreaux et tuyaux qui permettront les raccordements aux divers réseaux le moment venu sans l'intervention de pelles mécaniques.

Près de trois années auront été nécessaires pour mener à bien toutes les phases de ce projet.



L'église de Vic retrouve le vitrail de son saint patron

Après plusieurs décennies de stockage, l'un des vitraux de l'église de Vic représentant Saint Nicolas a été restauré à l'initiative de Josiane Robert (Sainte Anastasie Patrimoine), conseillée et épaulée par l'expertise professionnelle de M^{me} FALASCHI (ATELIER VITRAUX CLUZ)

Grâce à la collecte de la taxe de séjour, la mairie dispose à présent d'une ligne de trésorerie qui lui a permis de prendre en charge les frais de la repose de ce très bel exemplaire du 19^{ème} siècle afin qu'il retrouve son emplacement d'origine.

Il s'agit de Saint Nicolas, nous souhaitons qu'il soit rejoint dans un avenir proche par ceux de Saint Pierre et saint Saturnin.

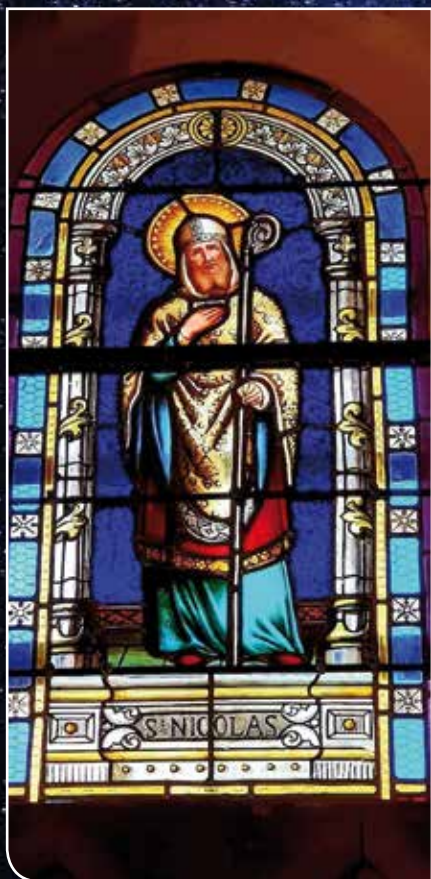
Au 17^{ème} siècle, les habitants du mandement de Sainte Anastasie se plaignent de ne pouvoir exercer leur culte sur le territoire. L'église de Saint Saturnin, située à l'époque entre les hameaux de Vic et Aubarne, est complètement ruinée. Ils pratiquent leur culte dans des maisons d'Aubarne transformées en chapelle. Les Anastasiens se plaignent à l'évêque Poncet de la Rivière, comte d'Uzès et seigneur de Sainte-Anastasie. Celui-

ci fait le déplacement le 21 mars 1681 et constatant les difficultés pour les Russanais, les Aubarnols et les Vicois de se rendre aux offices autorise la construction de deux églises, une chapelle avec un sanctuaire. Les églises seront construites à Vic et à Russan et la chapelle à Aubarne.

Cette décision déplaît hautement aux paroissiens d'Aubarne qui souhaitent voir édifier une église dans leur hameau.

Les démarches sont rapides puisque l'acte notarié ordonnant ces travaux sera signé à Uzès le 27 mars 1681. Les signataires sont l'évêque d'Uzès, le Prieur commendataire du Prieuré Saint Nicolas de Campagnac De La Pare, le Prieur de Dions J.B Raimond et le notaire Royal Jean Génolhac. Ce document précise le financement des travaux qui s'élèvent à 200 livres ainsi que l'appointment d'un troisième curé à la charge du prieuré Saint Nicolas.

Les deux églises seront édifiées en 1682. Quant à la chapelle il faudra attendre beaucoup plus tard, les travaux ne commenceront qu'en deuxième moitié du 19^{ème} siècle.



Les
enfantsLA CRÈCHE
1, 2, 3 SOLEIL

OCTOBRE 2020

Semaine du goût

La semaine du goût est le moment propice pour faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs, couleurs, odeurs et textures.

Ils goûtent, sentent et touchent.

Dans le respect du protocole sanitaire, nous avons organisé à cette occasion un atelier partagé avec un parent, la maman d'Ewenn, qui nous a préparés un délicieux gâteau à la châtaigne.

Signé "Les gourmands de la crèche 1, 2, 3 Soleil..."



NOVEMBRE 2020

Halloween

**Pas une année
sans fête
d'Halloween !!!**

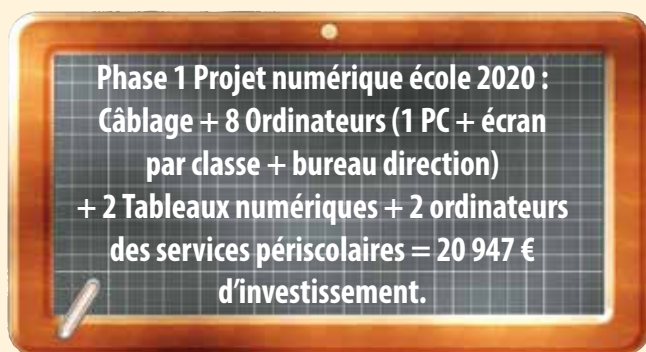


Petites citrouilles et petits diabolos étaient tous réunis à la crèche 1, 2, 3 Soleil... en ce vendredi 30 octobre 2020 pour une journée diabolique.

Ils ont dansé toute la matinée sur des musiques ensorcelées et ils ont frissonné de plaisir devant un repas spécial Halloween, composé de « doigts de sorcières », d'un gratin de courge et d'un terrible gâteau à la carotte.

→ L'École

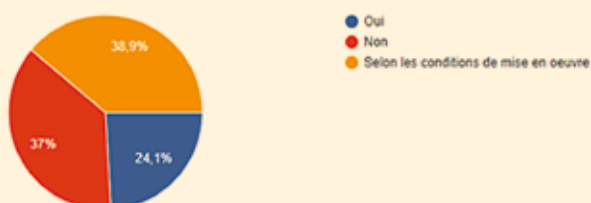
Du côté de l'école, les différents projets prévus se sont poursuivis avec des décalages liés à la crise sanitaire. Ainsi le programme d'installation des Tableaux Numériques Interactifs de nouvelles générations, cofinancé par Nîmes Métropole et la Commune, a démarré en juillet avec le câblage de l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire. En concertation avec l'équipe pédagogique, il a été décidé sur la 1^{ère} phase des investissements, d'équiper chaque classe d'un ordinateur neuf permettant l'accès de tous au réseau fibre. Les classes de CE1 et CM2 (initialement prévue lors de la 2^{ème} phase) sont désormais équipées de 2 tableaux numériques de dernière génération. Les deux professeurs des écoles qui en disposent, ont confirmé la qualité et la performance de ces outils dans leur enseignement au quotidien avec les enfants. La 2^{ème} phase de ce projet prévoit le remplacement des 2 vidéoprojecteurs des classes de CE2 et CM1 pour le confort de tous, elle devrait intervenir début 2021.



Côté fonctionnement à l'école, l'année 2020 est profondément marquée par la crise COVID 2019 avec une fermeture quasi complète du 16 mars au 11 mai 2020 lors de la 1^{ère} phase du confinement. Les enfants de personnel prioritaire ont cependant été accueillis du 16 au 20 mars à l'école avant d'être réorientés sur les centres d'Uzès et Marguerittes.

Avec le déconfinement annoncé à partir du 11 mai, les élus communaux en concertation avec l'équipe pédagogique et les élus des parents d'élève, ont décidé de consulter les familles pour connaître leurs avis et leurs besoins. Les familles ont massivement répondu à cette enquête et nous les en remercions.

Réponses des familles à notre sondage au 4 mai concernant le retour de leurs enfants à partir du 12 mai 2020



Dès le 12 mai, une quarantaine d'enfants ont repris l'école en présentiel alors que le reste de leurs camarades ont poursuivi l'école à distance. Les temps périscolaires se sont également adaptés à cette situation exceptionnelle. Ainsi les familles des enfants présents, interrogées dans le cadre du sondage avant la reprise, avaient massivement plébiscité (80 % de réponse positive) la solution d'apporter le pique-nique de leur enfant chaque jour. Conscients de la situation exceptionnelle, la Commune de Sainte-Anastasie a alors fait le choix de ne pas appliquer de frais de garde pour le temps de pause méridien comme l'ont fait de nombreuses collectivités. Début juin, les livraisons de repas par le traiteur ont repris d'abord sous forme de pique-nique puis normalement avec les allègements successifs du protocole sanitaire. Un peu avant les grandes vacances, quasiment la totalité des élèves sont revenus terminer l'année scolaire à l'école. Le dispositif Sport, Santé, Culture et Civisme a été mis en œuvre début juin. Des animateurs extérieurs et bénévoles ont relayé les enseignants sur certains temps pour permettre l'accueil des enfants selon les règles sanitaires en vigueur. Nous les remercions chaleureusement au nom de toute la communauté éducative. Bon nombre de personnes se sont interrogées sur un éventuel retard pris par certains enfants. Les retours de l'équipe pédagogique sur les résultats des bilans réalisés au début de cette nouvelle année scolaire sont très positifs. Cette rentrée 2020 est marquée par l'arrivée de 2 nouvelles enseignantes sur notre école : Anne Mercuri en petite et moyenne section et Sylvie Charlet sur la classe de CP-CE1. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école et souhaitons une bonne continuation dans leurs nouveaux établissements à M^{mes} Plainchamp et Vuebat.

Un nouvel appel d'offres pour le prestataire de repas cantine a été mené fin juin. La société API l'a remporté. Elle poursuit donc la livraison des repas de la cantine pour les 4 prochaines années. Bien sûr, le nouveau confinement décidé par le Président de la République fin octobre, oblige chacun à s'adapter à un nouveau protocole. La Commune tient à remercier la directrice, l'équipe pédagogique, tous les agents des services périscolaires et techniques pour leur présence et leur implication essentielle. Les familles ont également fait preuve de compréhension, coopération et souplesse dans cette situation inédite pour tous. Les objectifs sont très clairs : protéger la santé des enfants, des enseignants, de nos agents communaux et plus généralement de toute la population en mettant en œuvre les gestes barrières, en ne mettant pas son enfant à l'école en cas de symptômes ou de cas positif(s) dans son entourage.

Des projets se concrétisent ou sont en cours avec différents partenaires comme par exemple :

- Le vote pour le nom de notre école mené en collaboration entre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et l'équipe pédagogique. Les jeunes conseillers du CMJ ont proposé une liste de 5 noms pour le vote à l'école. Le vendredi 16 octobre dernier, toutes les classes ont participé à ce vote sous la direction des enseignants de chaque classe. Bulletins de vote, isolements, urnes... ont été utilisés à cette occasion à l'école.



Le dépouillement a eu lieu à 13 h et a été réalisé par Armand, Isleen, Lily, Matéo et Téo, élus au CMJ. A 13h30, ils ont annoncé à leurs camarades les résultats du scrutin :

- 1) L'école du petit bois : 35,38 % des voix
- 2) L'école du Castellas : 28,46 % des voix
- 3) L'école du Gardon : 21,54 % des voix
- 4) L'école des galopins : 13,08 % des voix
- 5) Ecole Marie Curie : 1,54 % des voix

Après le vote du conseil municipal du 25 novembre 2020, l'école de Sainte-Anastasie porte désormais le nom de « L'école du petit bois ».

- La mise en place du soutien scolaire 2 fois par semaine les mardi et jeudi soir dans le cadre des accueils périscolaires de 16h45 à 17h45. Ces séances sont assurées par M^{me} Amghar, Directrice de l'école et M^{me} Chapel, enseignante retraitée. L'objectif est d'accompagner dans le travail à réaliser après l'école, un petit groupe d'enfants inscrits sur les temps d'accueil.

Vous pouvez inscrire vos enfants à ces temps en fonction des places disponibles auprès des services périscolaires en contactant Coralie Garcia au 06 87 73 81 84 ou cantine.garderie@sainte-anastasie.fr

- Le projet Landart sur le thème de la pierre sèche auquel vont participer 3 classes de notre école et qui fait l'objet d'un article.
- En lien avec le CMJ, le projet de réhabilitation des murs du plateau sportif autour d'un thème artistique commun. Les 7 classes de l'école et un groupe de collégiens autour des jeunes conseillers prendront part à ce projet qui devrait se dérouler au printemps 2021.
- Le projet de collecte de déchets autour de l'école est

→ Centre de loisirs

un des axes choisis dans le nouveau projet d'école. Cette coopération entre toutes les classes et avec différents acteurs intervenants à l'école s'inscrit dans le parcours citoyen avec un objectif de développement durable. Cette opération est programmée pour le mois d'avril.

Du côté de notre centre de loisirs labellisé « plan mercredi » et fonctionnant tous les mercredis en période scolaire, les projets vont bon train. Cette année, la découverte par les enfants de l'environnement et du patrimoine local est à l'honneur. Ainsi depuis la rentrée, les enfants accueillis le mercredi ont découvert le monde des insectes et travaillé à fabriquer un hôtel à insectes pour favoriser le passage de l'hiver. Le jardinage a également occupé les enfants avec la plantation de bulbes. Des sorties autour de l'école ont permis de travailler sur des projets artistiques de type landart autour des pierres, bois, feuilles et mousses que les enfants ont pu rapporter de promenade. A l'honneur également, le recyclage de nos déchets du quotidien de type boîte de conserve, carton, papier...utilisé dans la fabrication de l'hôtel à insectes notamment. Les enfants ont également décidé d'écrire et d'illustrer leurs aventures du mercredi après-midi sous forme d'un journal de bord.



Le club plein air, animé par Gilles Vergnes du Centre sportif Gardois, continue à initier les enfants inscrits au centre de loisirs aux sports naturels. L'année a démarré sur un cycle escalade. Tir-à-l'arc, spéléologie, randonnée et VTT sont aussi au programme de l'année scolaire. Comme l'an passé et afin de répondre aux demandes des enfants et des familles, le Centre Sportif Gardois dirigé par Gilles Vergnes a organisé deux stages d'activités nature durant les vacances de Toussaint. La Commune apporte toujours son soutien à cette action en mettant à disposition les locaux et équipements grâce à une convention de partenariat. De nouveaux stages sont d'ores-et-déjà en projet pour les vacances d'hiver et de printemps. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services périscolaires.



Conseil Municipal des Jeunes

Les travaux du Conseil Municipal des Jeunes ont repris début octobre.

- Suite au conseil de février 2020, les jeunes conseillers ont discuté et validé la liste des 5 noms proposés lors du vote « un nom pour l'école ».
- Ils avaient également programmé une participation active à la cérémonie du 11 novembre en prenant part au dépôt de gerbe, en lisant une partie du discours et en portant la bannière de la commune. La situation sanitaire et les règles en vigueur n'ont malheureusement pas permis leur participation. Nous espérons tous que cela sera possible pour les prochaines commémorations du 8 mai.
- Le cycle de travail autour du tri et des opérations de nettoyage de la nature est à l'ordre du jour. La visite du centre de tri, initialement prévue le 27 octobre 2020, est reportée en raison de la crise sanitaire. En effet, le centre de Tri n'accueille plus de visite depuis le printemps. Une date sera proposée ultérieurement lorsque les conditions le permettront à nouveau.
- Les jeunes conseillers souhaitent programmer 2 collectes « Nettoyons notre nature » par an, 1 en automne et 1 au printemps, en changeant de secteur à nettoyer d'une collecte à l'autre.

Remerciements à la société Veolia et à Eau de Nîmes Métropole, partenaire de ces opérations de collecte avec les enfants, qui ont mis à notre disposition des paires de gants en 3 tailles enfant ainsi que des sacs pour ramasser les déchets.



Environnement

- Une opération « Nettoyons la nature » sous le signe de la jeunesse avec une vingtaine de personnes qui ont participé à la collecte le samedi 26 septembre 2020 au matin. Les participants répartis en petits groupes ont nettoyé les bords du gardon où ils ont ramassé de nombreux déchets. Bouteilles en plastiques, cannettes en fer ou bouteilles en verre, sacs en plastique, métal, pneus... accumulés dans les cuvettes suite à la crue de la semaine précédente, ont été rapportés pour être éliminés. Nous remercions tous les bénévoles et particulièrement les enfants représentant la moitié des volontaires. Jus de fruits et verre de l'amitié ont clôturé cette matinée bien remplie et pleine de convivialité !

Tous les participants ont décidé de se retrouver le dimanche matin pour la prochaine collecte.



➡ Cérémonie de remise des calculatrices

Comme chaque année, la commune a réuni les 27 élèves de CM2 entrant au collège et leur famille. En raison de la crise sanitaire, cette cérémonie a eu lieu sur le parvis du foyer communal le mardi 23 juin dernier dans le respect des gestes barrières. En présence des élus, de Monsieur Salles, Professeur des écoles de CM2 et de très nombreux parents, Monsieur le Maire et l'adjointe déléguée aux affaires scolaires ont remis une calculatrice FX-92 collège à chacun des enfants. Chacun a également reçu de la part de son professeur un livre des fables de La Fontaine ainsi qu'un beau stylo plume remis par M^{me} la Présidente de l'APE Les Canailles. Après les traditionnelles photos,



L'APE Les Canailles a offert aux enfants un goûter bien mérité pendant que leurs parents partageaient le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Blandine PANAFIEU

➡ La foudre frappe la croix de l'église d'Aubarne

Dans la nuit du 21 au 22 septembre 2020 à 04h30 du matin lors d'un violent orage, un impact de foudre a endommagé le clocher de l'église D'AUBARNE.

La foudre a frappé la croix qui sous l'impact a explosé, projetant des morceaux sur le toit et sur le parvis de l'église.

Rapidement les agents techniques de la mairie ont défini un périmètre de sécurité autour de l'entrée de l'église pour éviter d'éventuels accidents liés aux chutes de pierres et le système électrique de la cloche a été arrêté pour éviter que les vibrations n'endommagent plus le clocher.

Dans la journée, le sinistre a été déclaré à l'assurance et un arrêté de péril a été rédigé, signé et publié.

Au début du mois d'octobre, l'entreprise SOURO de FOISSAC a établi un devis et l'expert mandaté par l'assurance a effectué une première expertise à partir du sol.

L'expert a demandé le montage d'un échafaudage pour finaliser son expertise, celui-ci interviendra en début d'année et s'il n'y a pas de dommages plus importants que ceux déjà estimés, les travaux devraient s'effectuer au cours du premier trimestre 2021.

Au printemps, le clocher s'ornera d'une nouvelle croix et nous pourrons de nouveau profiter du chant de la cloche.



➡ INFORMATION SANTÉ

Dans les Castellats précédents, mise en garde et identification de plantes et « bêtes » à éviter. La réunion d'information prévue en mai cette année avec le Dr Cristine Fabre été remise pour cause de « covid ». En attendant voici la présentation d'une nouvelle venue à éviter... « la recluse »

L'araignée « recluse » est une espèce qui fait partie de la catégorie des **araignées dites "violonistes"**, à cause de leur corps en forme de violon. C'est une toute petite araignée, environ 1 à 2 cm adulte, avec une couleur qui va du jaune foncé au marron et une espérance de vie d'un à deux ans qui, normalement, vit plutôt aux sud des Etats-Unis... !



Comptez mes yeux



et cherchez ma tâche brune

La particularité de la piqûre de l'araignée « recluse », ou « recluse brune », est qu'elle peut évoluer en causant **une nécrose de la peau**. Le venin peut aussi **détruire les vaisseaux sanguins, provoquer des paralysies partielles ou encore atteindre les reins**.

Toutes les morsures de recluse brune ne donnent pas lieu à des conséquences aussi désagréables fort heureusement... Des morsures peuvent entraîner une lésion grosse comme un furoncle, rapporte un praticien. "Quand on a été mordu, si la rougeur est anormalement étendue, il faut aller consulter".

➡ MAIS... DES CAS SUSPECTS EN FRANCE ET DANS LE GARD

Depuis quelques années, **plusieurs cas suspects de piqûres interrogent quant à la présence de cette araignée en France**. En Meurthe-et-Moselle, deux cas, recensés. Le Midi Libre parle aussi de cas dans **l'Hérault en 2019**. En 2015, la question s'était posée après plusieurs piqûres dans le **Gard**, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, demandant parfois une opération chirurgicale.

Identifions la recluse : deux caractéristiques rendent les araignées recluses brunes facilement identifiables, et la plus importante est les yeux. Alors que la plupart des araignées ont **huit** yeux, les araignées recluses brunes n'en ont que **six** : trois paires formant un demi-cercle. Les araignées recluses brunes matures ont également une tache foncée en forme de violon, dont le manche pointe vers l'abdomen. (Les jeunes recluses brunes n'ont pas encore cette marque.)

Danièle POULLET

Magaly El Fakir
Responsable Secteur
Gard et Vaucluse
07 80 97 61 41
elfakir@ev-immo.fr

EVimmo
l'immobilier c'est mon métier

VENTE LOCATION VIAGER SYNDIC GESTION COMMERCE NEUF

Réseau EV Immobilier | www.reseautev-immobilier.fr

LE PETIT BOUDOIR

Salon de coiffure

06 26 20 57 34

Lorie Vitiello

64 Grand Rue (Aubagne) | Sur rendez-vous lundi - mardi
30190 Ste Anastasie | jeudi - vendredi et samedi

→ TOUT SAVOIR SUR LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX !



La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers (article 84 du règlement sanitaire départemental). Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérés comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

Toutefois, le Préfet peut accorder des dérogations à cette interdiction : brûlage agricole pour raisons agronomiques ou sanitaires, brûlage dirigé dans le cadre de feux préventifs ou de la gestion forestière. L'arrêté préfectoral n°2012244-0013 relatif à l'emploi du feu autorise les propriétaires soumis aux OLD en l'absence de solutions alternatives d'élimination des rémanents de coupe, d'incinérer des végétaux coupés.

Selon les périodes, le brûlage peut être autorisé sous certaines conditions :

Périodes d'autorisation d'incinération (non applicable au brûlage des déchets verts des particuliers hors Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) :

	janvier	février	mars	avril	mai	15 juin	juillet	août	15 septembre	octobre	novembre	décembre
Brûler des végétaux coupés	possible (*) sans déclaration	possible (*) avec déclaration				INTERDIT			possible (*) sans déclaration			
Brûler des végétaux sur pied	possible (*) avec déclaration				INTERDIT			possible (*) avec déclaration				

(*) excepté si le vent souffle à 20 km/heure ou plus.

Des consignes de sécurité rigoureuses

- Etre en possession du récépissé (si nécessaire) de la déclaration d'incinération visée en mairie.
- Prévenir les sapeurs-pompiers en téléphonant au 18 ou 112 le jour même avant le démarrage et à la fin de l'opération.
- Effectuer la mise à feu par temps calme et seulement si la vitesse de vent observée ou prévue par Météo France est inférieure en moyenne à 20 km/heure.
- Procéder à l'incinération entre l'heure légale de lever du soleil et une heure avant l'heure légale du coucher du soleil.
- Disposer à proximité immédiate d'un moyen d'alerte (téléphone mobile...) et d'une réserve d'eau avec un dispositif de pulvérisation.
- Assurer une surveillance constante et directe du feu.
- Ne pas quitter la zone avant extinction complète du ou des foyers, l'extinction totale devant être effective au plus tard 1 heure avant l'heure légale du coucher du soleil.

Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur en cas de propagation du feu à d'autres propriétés.

Bibliothèque

Cette année, comme déjà précisé sur Midi-Libre lors de sa reprise d'activité, la bibliothèque offre un accès supplémentaire destiné en particuliers à nos petits et futurs lecteurs.

Le **deuxième Mercredi de chaque mois, en période scolaire**, les enfants accompagnés d'un adulte ou d'une assistante maternelle seront les bienvenus, ainsi que les plus grands et les ados pour choisir un ouvrage à consulter, ou à emprunter. Pour nos très jeunes ils pourront profiter de la lecture d'une belle histoire, d'un conte... avec l'accompagnement de Nadine, notre charmante bibliothécaire bénévole que nous remercions vivement de son engagement, et qui se fera un plaisir de les recevoir.



Urbanisme – Rappel PLU et construction de clôtures

Le PLU communal approuvé le 4 février dernier est désormais consultable en ligne. Rendez-vous à l'adresse suivante : geoportail-urbanisme.gouv.fr. Le PLU version papier reste consultable en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Le règlement du PLU contient de nombreuses prescriptions concernant l'édification de clôtures, notamment en ce qui concerne la gestion du ruissellement pluvial. Le principe général est la transparence hydraulique des clôtures. Les prescriptions particulières à chaque zone sont disponibles dans le règlement.

Afin de garantir la bonne application des règles d'urbanisme en la matière, il est rappelé que le Conseil municipal a soumis la construction de clôtures à déclaration préalable de travaux. Le formulaire est disponible en mairie, ou directement sur service-public.fr.

Dans les secteurs concernés par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), des règles plus strictes ont été édictées, et doivent être suivies pour l'ensemble des constructions concernées, même en l'absence d'obligation de déclaration, et ce depuis l'approbation du PPRI en septembre 2016.

TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI
BÉTONS DÉCORATIFS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
Livraison toutes quantités
ou pris sous centrale
CD 22, le Village, 30190 DIONS
Port : 06 16 02 01 45
Tél./fax : 04 66 81 08 51
tixabeton@wanadoo.fr



Vin de pays du Duché d'Uzès
Vin de pays d'Oc
Hameau de Vic, 30190 Sainte
Anastasie

06 17 22 40 45 ou 06 26 70 50 77
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS
HORAIRES :
ÉTÉ de 15h à 19h / HIVER de 15h à 18h

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale – Mairie de Ste-Anastasia

Le CCAS reste à votre disposition. N'oubliez pas de vous inscrire au registre des "Personne Vulnérables". Cette structure peut vous apporter une aide en cas de nécessité. Il est toujours temps de le faire si votre situation a évolué avec le ressenti d'une aide nécessaire – maladie, handicap, ...

Le CCAS est là pour vous recevoir, ou venir vous rencontrer si vous avez une difficulté de déplacement.

Contactez le matin M^{me} Pouillet au 04 30 06 52 00 pour prise de rendez-vous préalable.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - INFORMATION

ENERGETIQUE

Vous êtes propriétaire occupant aux revenus modestes et salarié d'une entreprise privée et vous souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique... (Murs, plancher, combles, chauffage) vous pouvez obtenir une aide financière de l'Etat.

SANITAIRE

Vous avez plus de 60 ans et êtes en perte d'autonomie, ou retraité du secteur privé âgé de 70 ans ou plus, ou hébergé par un enfant lui-même salarié du secteur privé, vous pouvez bénéficier d'une aide gratuite jusqu'à 5.000 € pour adapter la salle de bain et les sanitaires à vos besoins.

(FEUILLETS D'INFORMATION « ACTION LOGEMENT » À RETIRER EN MAIRIE AUPRÈS DU CCAS)

ActionLogement



Des chocolats pour nos aînés

La distribution des ballotins de chocolat a rencontré un franc succès. De nombreux bénéficiaires sont venus chercher le ballotin en mairie et les élus ont assuré la distribution auprès des aînés dans l'incapacité de se déplacer.

Il est important de rappeler que le budget alloué à cet action est le même que celui alloué les années précédentes pour le repas des aînés. Le nombre de bénéficiaires de la boîte de chocolat est le double de celui des inscrits au traditionnel repas des aînés.

Une Opération Brioches réussie



L'association UNAPEI 30 avec le soutien de la municipalité, a organisé sa traditionnelle opération brioches dont le but était de récolter des dons. C'est en présence de Gilles Tixador maire de Sainte-Anastasia, que Daniele POULLET vice présidente du CCAS a remis la somme de 320 euros à Danielle MARTIN administratrice de l'association. Les fonds ainsi récoltés sur l'ensemble du département seront

intégralement utilisés afin d'améliorer les conditions de prises en charges des personnes en situation de handicap. Comme par exemple le développement d'activités, mais également

l'acquisition de guidons HCP, ces équipements permettent d'associer une bicyclette à un fauteuil roulant et donnent l'opportunité aux personnes à mobilité réduite de faire des balades à vélo en compagnie de personnes valides.



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

Les prochaines collectes auront lieu les : 12 février, 21 mai, 03 septembre, 19 novembre 2021.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr

Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !

Rétrospective 2020



Vœux du Maire - 10-01-2020

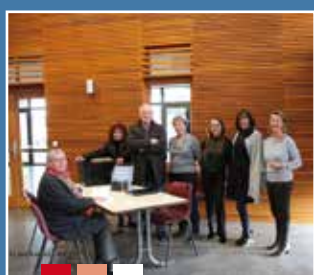


Vœux du Maire aux personnels - 13-01-2020

*Le Cigalon AG
Galette des Rois
14-01-2020*



*Repas des aînés
18-01-2020*



*Marc Rode dédicasse
de son livre Meurtre
à Sainte-Anastase*



*Gendarmerie Prévention et sécurité foyer
28-01-2020*



Les Chatgabonds AG - 30-01-2020



Spectacle L'Avare foyer - 07-02-2020





*Réception annonceurs
du journal municipal
28-02-2020*



Etoiles de Bessèges - 28-06-2020



8 Mai 2020



Remise Calcullette CM2- 23-06-2020



Réception fabricants de masques - 03-07-2020



Réception Tracto-pelle - 21-07-2020

Vernissage Lilian EUZÉBY - 24-07-2020



*Accueil
randonneurs à vélos
11-08-2020*



*Foudre
Eglise d'Aubarne
22-09-2020*



Le Cigalon démission renouvellement - 17-09-2020



Mariage Thierry Plagne - 26-09-2020



11 Novembre 2020

Rétrospective 2020



→ Les nuisances liées aux animaux domestiques

Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage qu'il peut causer à autrui (nuisances, morsures etc.).

Astuces pour bien cohabiter avec nos animaux de compagnie :

- 1) Lors de vos promenades, **ramassez les excréments** de votre animal ;
- 2) **Faites identifier et vacciner** vos animaux ;
- 3) **Déclarez à la mairie votre chien de garde ou de défense de 2^{ème} catégorie**. Ces animaux doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique ;
- 4) Lors de vos promenades, **tenez votre animal en laisse** pour éviter morsures et accidents de la circulation ;
- 5) Eduquez et dressez votre animal pour éviter tout désagrément, entre autre, **les problèmes d'aboiement**. Votre chien peut aboyer en votre absence sans que vous ne soyez au courant ;
- 6) **Ne laissez pas divaguer vos animaux domestiques** dans les rues, sur les places et autres lieux publics. Si votre chien n'est pas agressif envers vous, n'oubliez jamais qu'il peut l'être avec des inconnus.



Ce que dit la Loi :

Le propriétaire d'un animal en est responsable. Sa responsabilité peut être engagée devant les tribunaux. Le maître peut être redevable d'une amende allant jusqu'à 450€. Le tribunal peut prononcer **une peine de confiscation et de placement en chenil, voire faire euthanasier l'animal.**

Le locataire peut voir son **bail résilié**.

Il est interdit de détenir un chien d'attaque ; la détention est passible d'une **peine de prison** allant jusqu'à 6 mois et d'une **amende** d'un montant de 15000 €. La présence d'un chien d'attaque (c'est-à-dire de 1^{ère} catégorie) est interdite dans les lieux publics et les transports.

Les chiens dangereux de seconde catégorie doivent être tenus en laisse et muselés dans les lieux publics et les transports.

Les élevages d'animaux peuvent causer des troubles de voisinage par des nuisances sonores et olfactives. Là encore des règles strictes s'appliquent, il convient de vous renseigner avant de débiter cette activité.

Les aboiements intempestifs :

Chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements que la répétition, la durée et le caractère nocturne qui sont pris en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.



Le tapage diurne

Contrairement à une idée reçue, le tapage diurne peut être sanctionné par une amende allant jusqu'à 450 euros avec confiscation de l'"objet" à l'origine du trouble (Article R 1337-7 du Code de la Santé publique). Selon la répétitivité des faits ce délit peut être passible d'une peine d'emprisonnement (Code Pénal Article 222-16 du Code Pénal). Par contre, si la nuisance existait avant l'emménagement du plaignant (par exemple dans le cas d'un élevage) et s'il n'y a pas eu d'augmentation de l'activité depuis, la règle d'antériorité rend la plainte caduque (Article L 112-16 du Code de la Construction et de l'Habitation).

Quelles démarches engager en cas de trouble du voisinage ?

1- En tout premier lieu, allez voir votre voisin. Rien ne vaut plus que le dialogue. Informez-le oralement de la gêne occasionnée par les aboiements de son chien. S'il ne fait rien, envoyez-lui alors une lettre lui rappelant le règlement en la matière (article 1385 du Code civil, article R.1336-7 du code de la santé publique, article R.623-2 du code pénal, arrêtés municipaux ou préfectoraux éventuels, règlement de copropriété), suivie 2 semaines plus tard d'une lettre recommandée s'il n'a toujours rien fait pour limiter la nuisance.

2- Si vos courriers n'aboutissent pas, contactez un conciliateur. Il vous réunira avec votre voisin afin de trouver une solution à l'amiable. Cette formule évite le recours au tribunal souvent coûteux et long.

3- La procédure judiciaire n'est envisageable que si les troubles persistent malgré toutes les actions précédentes. Adressez alors une lettre au procureur de la république au tribunal de grande instance du lieu de l'infraction, et portez plainte à la gendarmerie ou au commissariat de police. Pour étayer votre plainte, joignez-y les témoignages d'autres voisins et les constats d'huissier.

Réduire les aboiements, des solutions existent :

- L'Exercice physique, sortir son chien tous les jours
- Ne pas encourager son animal de compagnie à aboyer
- Dresser son chien pour lui apprendre à rester seul la journée
- Un collier anti-aboiement après avis d'un professionnel (pharmacien ou vétérinaire).

Une artiste en résidence du 22 mars au 8 mai 2021 : Douce Mirabaud

Au printemps 2020, Le Syndicat Mixte des gorges du Gardon, en partenariat avec les communes de Poulx, Cabrières et Sainte-Anastasia (Gard) lance un appel à candidatures pour la création de trois œuvres participatives de Land Art dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.

Le thème retenu est « Le petit patrimoine en pierre sèche dans le paysage ».

Ce projet qui fait converger les notions de paysage et de protection du milieu naturel débouchera sur une restitution sous forme de journées événementielles. Il est réalisé avec le concours financier des fonds Leader de l'Union Européenne, de la Région Occitanie et de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

Le jury a retenu le projet original de l'artiste Douce Mirabaud qui dans une démarche assumée propose une œuvre collective à grande échelle.

Cette création de géoglyphes en pierre s'inspire des célèbres fresques de la grotte de la Baume-Latrone.

Douce Mirabaud est venue à la rencontre des protagonistes : à l'école pour un premier contact avec les enfants et lors d'une réunion avec les représentants des associations. Son but étant de toucher le plus grand nombre d'entre nous pour nourrir ce projet intergénérationnel.

Malgré les contraintes dues aux conditions sanitaires, restons positifs en attendant que ce projet nous réunisse au printemps.



Le projet de Douce Mirabaud se met en place et évolue favorablement. Pour réaliser les géoglyphes il faudra, à partir du mois de mars, disposer d'une grande quantité de matériaux.

Pour que chacun amène sa pierre à l'édifice il serait bon d'approvisionner le site dès à présent.

Vous pouvez déposer votre collecte : uniquement des pierres trouvées au sol sur les terres du plateau (il est impératif de ne pas dégrader les murs des clos) au pied des panneaux qui jalonnent le secteur.

En déposant une pierre vous donnez du sens à cette œuvre collective !



PRODUCTIVE PRINTING

Des solutions d'impression
UNIKES et ÉCOLOGIQUES
 dédiées aux Collectivités Locales



Équation optimale
Prix / Productivité / Couleur



Impression à froid



160 pages
par minute



Technologie
jet d'encre



Contactez nous pour un audit gratuit et complet de votre mode de fonctionnement

RISO FRANCE
 Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka RDC bat 3
 159 Rue de Thor - 34036 MONTPELLIER CEDEX
 04 67 99 45 00 // contact@risofrance.fr



Gîte des Figourières

Gîte d'étape
Chambres et table d'hôtes
Salle de réception

Hameau de Russan
F-30190 Sainte-Anastasia

☎ +33 (0)4 66 63 89 89
☎ +33 (0)4 66 63 89 88

Web : www.gitesainte-anastasia.com
 E-mail : infos@gitesainte-anastasia.com



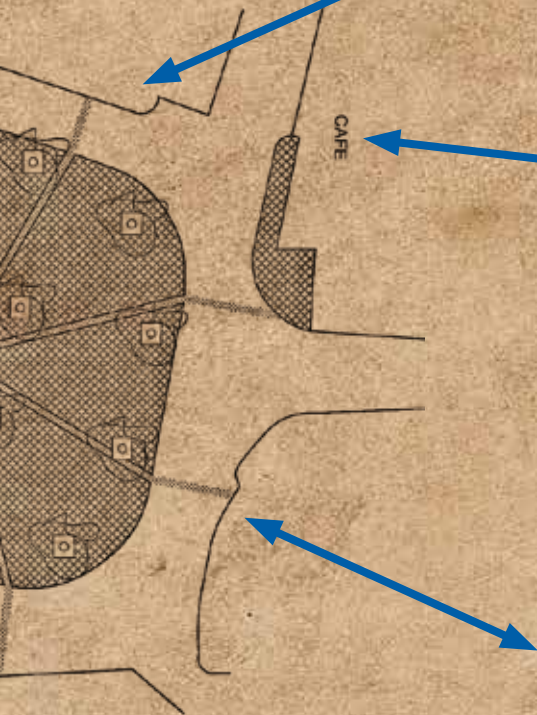
Esquicho Grapaou

Place du griffe de Russan
Vue sous différents angles
Cartes postales entre 1900 et 1960 env.





Association Esquicho Grapaou@gmail.com
Marbacum.fr
Cartes postales : P. Hurlin



Cherchez l'avenue des sept !





Valoriser
Préserver
Restaurer notre patrimoine
sont les objectifs de notre association.

Créée le 2 mars 2016, l'association « *Sainte-Anastasie Patrimoine* » a pour but de sauvegarder le patrimoine immobilier, culturel et environnemental de la commune de Sainte Anastasie, faire la promotion sur le plan touristique des sites concernés et organiser des visites et des animations.
Elle a aussi pour but de mettre en place toutes actions, structures et événements permettant la restauration et la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement de Sainte Anastasie.



L'association a déposé un dossier pour la rénovation de l'église de Russan à la Mission Stéphane Bern, financé par le Loto du Patrimoine. Dans le cadre de l'instruction du dossier, nous avons eu de nombreux échanges avec le délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, qui apporte son assistance et son expertise pour sélectionner les projets.
Après une première tentative de visite de l'édifice via la commune, nous avons organisé une nouvelle visite de l'église le 18 mars, qui a été annulée (premier confinement).
En finale, le choix de la Mission Stéphane Bern s'est porté sur l'observatoire du Mont Aigoual, lieu emblématique pour le département du Gard.

Afin de garder un lien avec nos adhérents, nous avons mis à profit la période de confinement pour diffuser des dossiers thématiques sur des événements en lien avec notre histoire et notre patrimoine. Les sujets suivants ont été abordés :

- L'église de Russan : son classement, avec un mémo sur la procédure de déclassement.
 - Le camp d'internement de Saint-Nicolas
 - Le projet de création de deux communes à Sainte-Anastasie (fin du XIXème)
 - Le projet de canal de Russan à Nîmes
 - Les épisodes climatiques (inondations, sécheresses) dans les bassins du haut-Gardon
 - Historique des curés de Sainte-Anastasie, liste de nos maires depuis la révolution Française, complétée par la liste des récipiendaires de la Légion d'Honneur.
 - Idée de promenade pour l'après confinement (boucle des 4 porches, de la garrigue Nîmoise)
 - Les espaces symboliques dans l'art préhistorique; congrès de Lisbonne
- (Ces documents sont à la disposition des adhérents)

Dans le cadre de la mise en valeur de notre patrimoine, et en accord avec la municipalité, Sainte-Anastasie a restauré le vitrail de Saint-Nicolas, stocké depuis 1988. Josiane Robert, vice-présidente de l'association, avec les conseils et l'expertise de Nathalie Falaschi, vitrailliste installée dans notre commune, a réalisé ce travail de restauration, depuis le relevé de l'existant avec calque et reportage photographique, desserrage des verres et nettoyage, remplacement des verres cassés, puis remontage avec des plombs neufs suivi du masticage, le tout avec précision et patience. Le vitrail devrait retrouver sa place d'origine, mi-novembre, lors de travaux commandés par la commune.



Rejoignez-nous en adhérant à l'association, en suivant et en participant aux projets en cours, en nous contactant :
Jean Minier 06 74 26 23 64
Josiane Robert 06 18 39 15 53
sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com





L'entente du Gardon



U6-U7 par Marie

Un début de saison prometteur avec un bel effectif composé essentiellement de U6.

Les entraînements manquent de rigueur sur le début de saison et les premiers plateaux sont compliqués. Nous rencontrons des équipes solides de U7 mais nos petits ne se démotivent pas et prennent tout de même beaucoup de plaisir.

Au fur et à mesure des entraînements un groupe se forme et nous arrivons enfin à créer quelques occasions pendant les matchs. Les entraînements sont aussi beaucoup plus sérieux.

La saison se termine précipitamment sur le troisième plateau et nous ne réaliserons pas de tournois malheureusement. Nous restons confiant pour la suite et pensons retrouver nos petits l'année prochaine en U7.

Je remercie Chloé et Nicolas pour leur aide.



Les U15 par Stéphane

En réalisant une bonne saison 2018-2019 cela nous permet en 2019-2020 de jouer les barrages niveau élite que nous franchissons sans trop de difficultés. Malgré un championnat écourté (covid 19) nous réalisons une bonne première entame et étions quasiment sûrs de conserver notre place à ce niveau. Pour cette nouvelle saison un beau projet était en cours avec pour la première fois la création d'une équipe U17 mais malheureusement trop de joueurs sont partis dans un club voisin donc le projet n'a pas abouti. Je vous donne donc rdv la saison prochaine.

U8-U9 Par Elodie

Pour cette saison 2019/2020, nous avons pu former une équipe en U8/ U9 uniquement sous les couleurs de l'Entente du Gardon, la saison dernière nous étions en entente avec La Calmette pour cette catégorie. Les entraînements se déroulaient tous les mercredis de 14h30 à 16h au stade d'Aubarne, en même temps que l'équipe de la catégorie U6/U7. Au programme de chaque entraînement : des jeux d'échauffement, des ateliers de technique balle au pied, des exercices physiques, des phases de jeux et pour finir des petits matches. L'équipe était composée essentiellement de U8 (5), également un U7, deux U9 et une U10 féminine. Cette diversité a enrichi encore plus notre équipe qui a montré une belle cohésion dans le groupe et un super esprit d'équipe. Le début de saison a été un peu compliqué car lors du 1er plateau nous avons rencontré des équipes composées uniquement de U9. Les joueurs n'ont jamais baissé les bras et se sont montrés combattifs. Nous avons alors décidé d'adapter nos entraînements pour travailler des phases de jeux plus spécifiques. Ces efforts ont payé car lors du 2ème plateau, nous avons à nouveau rencontré des U9. L'équipe a montré sa combattivité, sa persévérance et a pu ainsi rivaliser avec ces équipes de niveau supérieur et faire de très bons résultats. Le seul tournoi de février, qui finalement, a clôturé cette saison, nous a permis encore de progresser, de montrer de belles choses. Nous avons joué le match pour la 3ème place sur un total d'une dizaine d'équipes. Bravo à tous les joueurs !!!



Les Séniors filles par Marine

Cette année, suite à quelques départs, nous avons fait l'expérience de l'entente avec l'Espu. Cela nous a permis de rencontrer Jérôme, notre coach pour la saison. Une très belle rencontre qui a de suite porté ses fruits : un nouveau groupe s'est créé et les filles ont commencé à progresser.

Malgré l'arrêt soudain du championnat à cause de la crise sanitaire, on retient une belle saison pour ce groupe qui se bat depuis plusieurs années pour continuer de rivaliser en R2, à l'image de certains résultats que les filles sont venues chercher avec leur esprit d'équipe habituel.

A ce jour, l'équipe ne s'est pas réengagée. Nous faisons les frais d'une politique de soutien des grands clubs, au détriment des plus petits. Il devient compliqué de faire venir des licenciées dans les clubs de villages.

Si cette saison devait être la dernière, je tiens à remercier toutes les personnes mais surtout toutes les joueuses qui ont fait vivre la légendaire équipe féminine de l'entente du Gardon depuis 10 ans. Elle restera dans les annales du foot féminin.



CONTACT/

Mail : ententedugardon@gmail.com

Téléphone : 06 88 39 66 61

Site internet : <https://entente-du-gardo.footeo.com>



Les Chatgabonds

Une année 2021 pétillante de santé et d'espoir.

L'assemblée générale des Chatgabonds était programmée pour le 13 novembre 2020. Malheureusement, avec le deuxième confinement, le foyer Paul Maubon doit être fermé et tout rassemblement interdit. Nous ne pouvons donner une future date pour le moment. Nous vous informerons dès que cela sera possible en raison de la crise sanitaire qui n'épargne personne.

Avec le confinement du printemps, nous n'avons pas pu sortir le soir capturer les chats errants. Et dans les rues désertes de notre village, matous et minettes se sont bien « amusés » car depuis le mois d'août, nous devons gérer beaucoup de naissances de chatons. Nous avons capturé plusieurs mères et leur portée. Placés en cage de socialisation pendant deux mois, les chatons ont pu être adoptés dès leur sevrage, les mères stérilisées ont été placées dans des refuges ou auprès d'autres associations pouvant les accueillir.

Deux familles d'accueil ont aidé Virginie à biberonner tout ce petit monde. Nous avons dû nous équiper de nouvelles grandes cages de capture, de socialisation et de transport.

En pleine canicule cet été, nous avons trouvé 4 très jeunes chatons en plein soleil. « Merci » à la personne qui les a abandonnés à l'école de Russan avec juste une gamelle d'eau... Heureusement !!

Nous avons capturé et soigné plusieurs chats malades et malheureusement nous avons dû faire euthanasier un très vieux chat accidenté et même un gros lapin domestique très mal en point.

Les Chatgabonds ont fêté leur 5^{ème} anniversaire et 139 stérilisations. Nous remercions tous nos adhérents qui nous soutiennent depuis ces années. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous trouverez des bulletins d'adhésion à la mairie. La cotisation est de 15 euros.

*L'équipe de bénévoles
des Chatgabonds.*





CE QUE DIT LA LOI – Rappel

Chiens, Chats, Furets, les Animaux Domestiques Carnivores doivent être Identifiés

ARTICLE D212-63

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.



Fiche d'Identification I-CAD

L'identification des chats est obligatoire depuis le 1er janvier 2012

Dans les textes, l'identification d'un chat est obligatoire.

En général, faire tatouer ou « pucer » son animal et l'inscrire au registre I-CAD (registre d'identification des carnivores domestiques) coûte entre 60 et 80 euros. Pourtant, selon le ministère de l'Agriculture, environ **un chat sur deux en France serait toujours non identifié** (chiffres de 2018).

Une amende pour les propriétaires de chats non identifiés

Le ministre de l'Agriculture a annoncé vouloir **sanctionner les propriétaires de chats non pucés ou tatoués par une amende équivalente à celle infligée aux propriétaires de chiens non identifiés, soit 135 €, et ce dès le premier semestre 2020.**

Estimation 2019... 14 millions de **chats** en France et 8 millions de **chiens**.

La France détient le triste record du pays européen qui compte le plus d'animaux domestiques abandonnés chaque année : près de 100 000 animaux, dont environ 60 000 en période estivale.

Un animal abandonné, un animal perdu, est un animal malheureux,





Association LE CIGALON

Pour cause de COVID-19, l'année 2020 a été une année blanche pour l'association.

Les confinements nous ont conduits à annuler toutes les activités, sorties, repas des associations et semaine bleue.

Cette année a aussi été riche en événements avec la démission du président et de deux administratrices.

L'assemblée générale du 17 septembre 2020 a vu l'élection à l'unanimité d'un nouveau président (Jean-Marc HIBSCHELE) et d'un nouvel administrateur (Alain FOURES).

A cette occasion, Louis POTEZ a été applaudi par tous les membres présents en remerciement des cinq années passées à la présidence de l'association.

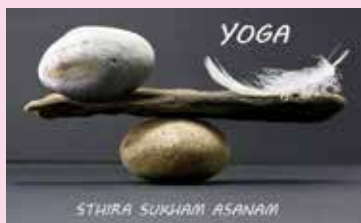
Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021, avec cette nouvelle année, nous espérons tourner la page de 2020, avec la reprise des activités du mardi après-midi.

La prochaine assemblée générale sera l'occasion de se retrouver nombreux pour un moment de partage et de convivialité.

Merci de votre fidélité.



ASSOCIATION Sthira Sukham



Cours de Yoga à Sainte-Anastasie

Depuis septembre 2019, l'association Sthira Sukham vous propose des cours de yoga sous la direction de Yves BOISGONTIER, professeur diplômé de l'école VINIYOGA, rattachée au centre (mandiram) de Yoga de Chennai (Inde).

Cette école créée par Sri T. KRISCHNAMACHARYA, a développé un yoga adapté aux occidentaux. C'est lui, qui en Inde, a ouvert l'enseignement du yoga aux femmes dès le début du XX^{ème} siècle. Professeur issu de cette lignée, formé par un élève direct de KRISHNAMACHARYA en France, je vous propose une pratique de yoga adaptée à la personne et non l'inverse. Le focus principal est mis sur l'expérimentation et la connaissance de sa propre respiration, clé de la pratique en conscience des postures.

Découverte de vos propres possibilités et limites dans une pratique apaisante, tel est mon objectif afin de parfaire votre connaissance de votre corps, de votre physiologie et de votre mental.

Étant donné la situation actuelle je propose également des séances adaptées par visio avec Zoom, prolongées en janvier 2021 si les restrictions ne changent pas.

Une pratique assidue du yoga permet également de renforcer son système immunitaire de manière générale, ce qui en cette période hivernale n'est pas du luxe.

Venez nous rejoindre à l'espace MAUBON à Aubarne tous les mardi de 10h00 à 11h30 et les jeudis de 18h15 à 19h45.

Un exemple simple d'adaptation de la posture assise ci-dessous





GYM-DETENTE

L'Association GYM DETENTE de Sainte-Anastasie reprendra ses cours dès que cela sera possible. A ce jour, lors de l'élaboration de cet article, nous n'avons pas de date de reprise.

Dans l'espoir d'un avenir plus favorable, nous vous proposons des cours pour maintenir souplesse, tonicité et ligne dans une ambiance conviviale.

Les séances comportent plusieurs techniques telles que : Pilate, Stretching, musculation, équilibre, Abdo-fessiers et sont réalisées avec des supports : Ballons - Bâtons - Elastiques - Bracelets lestés

Tout cela dans le respect des gestes barrières.

En attendant la reprise, prenons soin de nous et des autres.

Une séance d'essai est toujours possible, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour nous contacter :

Mireille : 06 33 25 23 15 - Pierre : 06 60 88 70 59 - Elisabeth : 06 70 60 07 32

Email : gymdetentesteanastasie30@sfr.fr



AATCC QI GONG SAINTE – ANASTASIE



Association d'approfondissement des techniques corporelles et de communication Tél. 06 83 03 00 62

La santé par la gymnastique chinoise

Des mouvements souples, lents et gracieux dénotent la maîtrise du Qi Gong ; il est conseillé par les médecins acupuncteurs

Une pratique régulière permet de noter une amélioration de la circulation sanguine, de la mémoire, de l'humeur :

- Par la facilitation de la production d'hormones thyroïdienne ; d'insuline ; d'endomorphines, hormones qui ont la propriété de calmer la douleur.
- Par la prise de conscience que notre corps et notre esprit sont intimement liés, en agissant sur le premier, nous perfectionnons le second. Nous sentons combien l'exercice physique et régulier est capital pour l'équilibre intérieur.

Tous les mardis, je propose d'étudier une méthode facile, agréable à apprendre et à pratiquer.

Les bienfaits sont ressentis rapidement par le pratiquant.

Je vous invite à partir à sa découverte... !



Gilbert Houllonne
Infirmier enseignant en Qi Gong





Nouveau souffle pour les Canailles



Après une année 2019/2020 un peu compliquée pour l'APE les Canailles c'est plus motivés que jamais que les parents d'élèves entament cette nouvelle année.

Notamment grâce à l'élection d'un nouveau bureau lors de l'Assemblée Générale du 22 septembre dernier. L'équipe en place depuis 4 ans ayant décidé de prendre un peu de recul, la relève est assurée par 3 mamans très investies, Magaly ROULET prend la présidence, Elisabeth VERGELLY la trésorerie et Mélody LEVRAT-SUCHET le secrétariat. Bien entendu l'équipe précédente reste à leur côté afin d'assurer la transition et tous les parents désireux de les aider sont les bienvenus. En effet, rappelons que tous les parents sont membres de droit de l'APE et que rien ne serait possible sans l'engagement de tous membres.

La nouvelle équipe dispose de solides bases pour avancer et plusieurs manifestations sont déjà en projets, avec l'espoir que la crise sanitaire ne viendra pas les empêcher. Le nouveau bureau attend donc tous les parents motivés pour que les Canailles poursuivent leurs belles aventures au service des enfants.

Le premier objectif de l'APE restant de créer du lien entre les parents, enseignants, élèves et habitants de Sainte-Anastasia ; notamment via le financement des activités souhaitées par l'équipe éducative.

Par le passé, les Canailles ont ainsi financé des bus pour les sorties scolaires, des interventions théâtres, du matériel pédagogique et c'est toujours avec beaucoup de convivialité que les Canailles accueillent le public dans ses manifestations.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site internet et la page Facebook, régulièrement mise à jour.

Infos : <https://www.facebook.com/apescanailles30190>

SPORT

Notre commune par sa vaste étendue et son cadre naturel magnifique, incite à la pratique sportive. Soit pour préparer des compétitions ou tout simplement pour son bien-être personnel.

Les plus jeunes l'ont compris, actuellement sur la commune la pratique du VTT se développe car nous comptons 5 jeunes licenciés F.F.C. (Fédération Française de Cyclisme) au VELO CLUB d'UZES.



La benjamine et toute jeune licenciée Nina, 8 ans, entourée de Maxime, Johan, Gabin tous les trois 11 ans et Antonin 13 ans.

Nous leurs souhaitons de très belles sorties VTT dans notre belle garrigue environnante et pour les ou la plus motivés/ée de briller à l'occasion de leurs futures compétitions.

Une information destinée aux pratiquants VTT de la commune : UZES est le point de départ du site F.F.C « UZES et collines en Uzège » qui propose 12 circuits VTT balisés. Les boucles 1 et 2 peuvent être « récupérées » depuis le centre de BLAUZAC. Les cartes de ces parcours peuvent être téléchargées sur le site « UZES VELO CLUB ».



ÉTABLISSEMENTS bancel

POMPES FUNÈBRES bancel



- Organisation complète d'obsèques
- Chambre funéraire
- Contrats obsèques
- Cérémonie sonorisée
- Création de caveau, entretien et nettoyage
- Article funéraires plaques et fleurs
- Fleurs en vente sur le site internet

04 66 81 03 36
contact-pompes-funebres@ets-bancel.fr
pompes-funebres-bancel.com

MENUISERIE bancel



Menuiseries intérieures et extérieures

- Fenêtre • Porte • Porte d'entrée •
- Bois • Mixte bois-aluminium • Aluminium •
- PVC • Volet battant et roulant • Portail •
- Porte intérieure • Bibliothèque •
- Agencement cuisine • Dressing placard

04 66 81 03 36
contact-menuiserie@ets-bancel.fr
menuiserie-bancel.com

Etablissements Bancel 12, Impasse des cabanes - Russan - 30190 SAINTE ANASTASIE



Tourisme et Utilitaires

Carrosserie • Tôlerie • Peinture

808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes

Tél. : 04 66 38 09 66

Fax : 04 66 29 91 94



Sainte-Anastasie Danse

Les adhérents de Ste-Anastasie Danse vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Cette année l'association compte 67 adhérents. 13 pour le Pilate, 47 en danse traditionnelle et 8 en danse de salon.



Les ateliers de l'association

Danse traditionnelle : les jeudis de 20h à 22h. En septembre, l'organisation des cours a changé. Dans le respect des consignes sanitaires, les adhérents ont été répartis dans deux groupes et venaient une semaine sur deux. Le port du masque et les distances étaient bien sûr respectés. Après le confinement, si le couvre feu est maintenu, les cours de danse traditionnelle auront lieu toujours en deux groupes les jeudis après midi et vendredis début de soirée. Les horaires seront précisés le moment venu.

- Danse de salon : les lundis de 19h à 20h
- Gym Pilate les lundis de 18h à 19h

Inscription à l'association 15€ par personne et 25€ par famille.
Pour tous renseignements et inscriptions n'hésitez pas à nous contacter : berangerem30@orange.fr
04 66 63 05 55
06 88 51 52 53

Les manifestations de cette année

- 2 et 3 novembre 2019 stage de danse d'Israël avec Christine Montaner.
- Samedi 25 janvier, Fête du poète écossais Robert Burns avec l'association danse du monde. Les adhérents des deux associations ont partagé le haggish, dansé sur des musiques écossaises et déclamé des poèmes.
- Samedi 2 et dimanche 3 février, Stage de contredanse anglaise avec Cécile Laye.
- Samedi 7 mars, l'association a organisé son traditionnel bal de la saint Patrick. Animée par le groupe écossais Dancing Feet, la soirée a eu beaucoup de succès.
- Dimanche 6 septembre, les adhérents se sont retrouvés pour la journée champêtre, toujours très appréciée. Cette année, après le repas partagé, un échange de livres et de plantes était proposé.

En raison des événements, le bal du mois d'octobre a été annulé.

L'association remercie la commune de la mise à disposition de l'espace Paul MAUBON pour les différents ateliers et manifestations.





MGMO

Maximilien Gavand Maître d'Oeuvre

RENOVATION ,
EXTENSION / SURELEVATION ,
CONSTRUCTION
AGENCEMENT INTERIEUR / EXTERIEUR ,
AMELIORATION DE L'HABITAT.



Maximilien Gavand
Maître d'Oeuvre

12 Rue de la Porte d'Ales 30000 Nîmes

Tel. : 07.66.07.55.15 e-mail : mgmo30@hotmail.com

Web : maitredoeuvreuvand.com Facebook : MGMO Maximilien Gavand

HECTARE

URBANISME DURABLE

Le
terrain
au **cœur**
de votre projet
immobilier



Agence de nîmes
04 66 640 660

RETAILLAGE 2009 - © NADIN FR

BASS JEAN-MARC

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie
Métallerie - Isolation- Peinture - Logistique

30190 Sainte-Anastasie

Portable

07 822 835 68

jean.marc.bass@gmail.com

SIREN : 799 215 801



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Numéros Utiles

Ecole publique
Crèche 1, 2, 3 Soleil

04.66.63.12.28
04.66.63.95.33

Bibliothèque (mardi a.m. et vendredi matin) 06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Services d'Urgence

15 Samu - 17 Police / Gendarmerie - 18 Pompiers - 112 Toutes urgences

Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73	Centre de loisirs de Blauzac	07.50.28.72.30
Cabinet médical	04.66.81.07.58		
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	Infirmières	
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69	ARNAUD Régis	06.88.40.75.69
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00	BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25	GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
SOS Mains – Urgences	04.66.04.31.46	LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
SOS Médecins Nîmes	04.66.36.70.22	MARTIN Laurent	06.11.21.07.20
Pharmacie La Calmette	04.66.81.09.20	PENE Bruno	06.18.60.39.07
Pharmacie Saint-Chaptes	04.66.81.20.88	ROUQUETTE Lise	06.21.32.02.59
Cabinet vétérinaire La Calmette	04.66.81.01.04	VERGNES Gina	06.09.06.97.82
EDF-GDF	0810 030 810		
ERDF	0810 058 714	Permanence parlementaire de Madame Annie CHAPELIER	
Nîmes Métropole (standard)	04.66.02.55.55	Député du Gard – 4 ^{ème} circonscription	
Nîmes-Métropole Déchetterie: ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin		60, rue des Ecoles – La Jasse de Bernard	
Ordures Ménagères (déchetterie/tri sélectif)	04.66.02.54.54	30560 Saint-Hilaire de Brethmas	
Conseil Départemental	04.66.76.76.76	Tél. 04.66.25.25.84 (Alès)	
Préfecture	0820.09.11.72	Tél. 01.40.63.74.34 (Paris)	
Eau potable – Assainissement Nîmes-Métropole	09.69.36.61.02	Courriel : annie.chapelier@assemblee-nationale.fr	
		Site web : www.annie-chapelier.fr	

Liste des Associations

AATCC (Qi Gong)	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62	martine.houlonne@orange.fr
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36	l.euzeby@yahoo.fr
ANASTASIE TANGO	Viviane POTEZ	04.66.63.83.27	anastasietango@gmail.com
APE LES CANAILLES	Magali ROULET		contact@apelescanailles.com
ART ET CULTURE	Pascale MAUBON	06.86.54.33.15	artetculture.sainte-anastasia@gmail.com
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26	patrick.daignes@sfr.fr
ECOLE DE MUSIQUE	Monique MISRAI-RICHARD	04.66.63.03.03	ecole_de_musique@yahoo.fr
L'ENTENTE DU GARDON	Olivier COULET	06.88.39.66.61	ententedugardon@gmail.com
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23	elzear.petra@gmail.com
ESQUICHO GRAPAOU (Patrimoine)	Patrice HURLIN	04.66.87.07.78	marbacum@orange.fr
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54	
GYM DETENTE	Mireille MARTINEZ	06.33.25.23.15	mirbu.martinez@orange.fr
LA DIANE - SOCIÉTÉ DE CHASSE	Serge VINCENT	04.66.63.22.86	francoise.roure2@orange.fr
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50	
LE CIGALON	Jean-Marc HIBSCHELE	06.76.75.01.98	seniors.ste-anastasia30190@gmail.com
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80	
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77	leschatgabonds@free.fr
LES CHATGABONDS	Véronique MAJEWSKI	06.13.36.01.67	
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29	
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55	berangerem30@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Kelian MORENO	06.66.10.89.73	comite.sainte-anastasia@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE	Jean MINIER	06.74.26.23.64	sainte.anastasia.patrimoine@gmail.com
STHIRA-SUKHAM	BOISGONTIER (yoga en cours création)	06.10.96.49.24	yves.g.boisgontier@orange.fr
VANNERIE	Mayline MERLE		





COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES
ET SÉLECTIVE
PROPRETÉ URBAINE
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON
30 000 NÎMES

TEL. 04 66 38 19 60

FAX : 04 66 39 10 55

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://WWW.OCEAN-NIMES.NET)

CARITA TPA

TERRASSEMENT DIVERS

06 27 26 24 54

caritatpa@orange.fr



284 Chemin rural n°8 des gours
Aubarne 30190

DEVIS GRATUIT



TOUT FAIRE MATÉRIAUX

SAINT-CHAPTES MATÉRIAUX

**ZA CARRIERE VIEILLE RUE NICOLAS MARTIN
30190 SAINT-CHAPTES**

TEL : 04.66.02.99.31 FAX : 04.66.02.99.35



→ CIVISME : LES 10 RÈGLES D'OR

Vivre ensemble dans le respect des autres est une condition essentielle au bon fonctionnement de tout collectif et donc certaines règles feront peut-être sourire nos lecteurs. Si elles sont toutefois rappelées ici, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas toujours mises en oeuvre... Cette liste n'est évidemment pas exhaustive...



1 - Je respecte les limitations de vitesse

La vie d'autrui prime sur toutes mes excuses pour aller trop vite en voiture



2 - Je ne stationne pas mon véhicule n'importe où



3 - Je trie correctement mes déchets et je rentre mes poubelles



4 - Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire.

Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré.

Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé.



5 - J'entretiens ma propriété et ses abords

Je taille la végétation qui excède les limites de mon jardin.

Je nettoie aussi le trottoir devant chez moi ou la bande gravillonnée/enherbée entre ma clôture et la voie publique sans tout attendre de la collectivité... J'arrache l'ambrosie source d'allergies.

Je débroussaillais et entretiens mon terrain pour prévenir les risques d'incendie ou la présence de nuisibles. Je n'empêche pas l'écoulement des eaux pluviales venant des voies et fonds supérieurs.



6 - Je suis responsable de mes animaux

Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. J'utilise un collier anti-aboiement si mon chien hurle en mon absence. Je fais stériliser mon chat.

7 - Je ne nourris pas les animaux errants



8 - Je n'utilise pas ma tondeuse ou ma perceuse le dimanche et jours fériés

Les travaux de bricolage, jardinage et tout usage d'outils susceptibles de causer une gêne sonore ne peuvent s'effectuer que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. (De 7h à 20h pour les chantiers et travaux agricoles).

Ils sont tous interdits les dimanches et jours fériés.

Je préviens mes voisins si je prévois une fête exceptionnelle susceptible d'être bruyante.



9 - Je privilégie le dialogue avec mon voisin. Si je ressens une gêne liée à son activité, je vais lui parler avec amabilité.

Je cherche une solution avec lui avant de me plaindre en mairie ou à la gendarmerie.

Je l'informe lorsque je pars en vacances. (La vigilance du voisinage réduit les risques de cambriolage).

Je prends des nouvelles de mon voisin âgé ou en situation de fragilité lors des périodes de canicule ou d'intempéries.



10 - Je suis courtois lorsque je rentre dans un espace public

Je dis « bonjour », « s'il vous plaît », « merci » et « au revoir » aux élus, agents et bénévoles que je rencontre en mairie, à l'agence postale ou la bibliothèque... Je respecte le domaine public et le travail de la collectivité. Je signale en mairie toute dégradation ou situation anormale que je pourrais constater.



BONUS : Je m'engage dans une association ou pour une cause collective

Je n'attends pas tout des autres. Je cherche à comprendre et me rendre utile plutôt que de critiquer.

Je participe aux manifestations organisées.



CTG

Plomberie
Etanchéité
Ramonage
Zinguerie

CHAUFFAGE TRADITIONNEL DU GARD

Grand Rue - Aubarne 30190 Sainte-Anastasie
Tél. 04 66 23 40 20 • Peyron Florian - Tél. 06 62 54 35 66

C.A Paysage

*Création de Jardins
Entretien Elagage*

Charlie Ayrald
06 27 51 28 86
charlie.ayrald@orange.fr
17, rue du Moulin à vent
30190 La Calmette

Nemausa
immobilier

Valérie Soarès
06 56 69 72 31
valerie@nemausaimmobilier.com
www.nemausaimmobilier.com
114, route d'Uzès - 30000 Nîmes

**SAINT ANASTASIE
AUBARNE**
PLACE DU JEU DE BOULES
TEL : 07 62 09 60 89
Ouvert du Mercredi au Dimanche

Les PIZZAS du MARCHÉ

LAUTIER MOUSSAC



www.lesstoitsdefrance.fr
lesstoitsdefrance@hotmail.fr



Maisons
TOITS DE FRANCE

CONCEVOIR CONSTRUIRE SATISFAIRE DEPUIS 1983

04 66 76 00 64

Concevoir



Construire



Satisfaire



À la portée de tous, la qualité en plus!



Votre Maison
«Sur-mesure»

Constructeur C.C.M.I

Votre confort
est notre priorité

36 ans d'expérience et plus de 1000 villas
réalisées dans le Languedoc-Roussillon.